

# CHARTRES MÉTROPOLE

DGA Ressources et Innovation  
Direction des Ressources Humaines  
Service gestion des carrières / MH-LS

Arrêté n° A-2024/DRH/AM8

## ARRÊTÉ

Portant liste d'aptitude établie au titre de la promotion interne  
au grade d'assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques  
Année 2024

LE PRÉSIDENT DE CHARTRES MÉTROPOLE,

Vu le Code Général de la Fonction Publique,

Vu le décret n° 2011-1642 du 23 novembre 2011 modifié, portant statut particulier du cadre d'emplois des assistants de conservation du patrimoine et des bibliothèques territoriaux,

Vu le décret n° 2019-1265 du 29 novembre 2019 relatif aux lignes directrices de gestion et à l'évolution des attributions des commissions administratives paritaires,

Vu l'arrêté n° A-2021/DGARHMS/896 du 29 janvier 2021 fixant les lignes directrices de gestion en matière de promotion et valorisation des parcours professionnels,

## ARRÊTE

**ARTICLE 1** Pour l'année 2024, la liste d'aptitude au grade d'assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques établie au titre de la promotion interne est fixée comme suit :

Nom Prénom	Grade actuel	Échelon actuel	Date promotion
M. MENARD Jean-Philippe	Adjoint du patrimoine principal de 1 <sup>ère</sup> classe	8 <sup>ème</sup> échelon	01/07/2024

**ARTICLE 2** La présente liste sera communiquée au Centre de Gestion, afin que celui-ci en assure la publicité.

**ARTICLE 3** La Directrice Générale des Services est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera transmis à la Préfecture d'Eure et Loir.

Chartres, le **13 JUIN 2024**

*Le Président - certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte- informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif d'Orléans (par voie postale au 28 rue de la Bretonnerie-45000 ORLEANS ou par voie dématérialisée via l'application "Télérecours citoyens" sur le site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)) dans un délai de deux mois à compter de la présente notification*



Par délégation du Président,  
La Vice-Présidente,

Élisabeth FROMONT